

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 12
Pouvoirs : 07
Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Luant, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Didier DUVERGNE, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 07 juillet 2023 par voie électronique.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Didier DUVERGNE, Santé MATTERAZZO, Nadine BIDAUD, Francine RUHLMANN, Joël DODY, Coralie BRUNET, Bernard AUJEAN, Michel CEJAERT, Stéphane PETIT, Laetitia MAUGRION, Jean-Michel ROUALDES, Mickaël DUBOIS

ABSENTS EXCUSÉS :

Conseillers excusés	Donnent pouvoir à
Mme Pauline PINEAU	Mme Laetitia MAUGRION
M. Cédric GRENON	M. Santé MATTERAZZO
Mme Françoise BALDNER	Mme Nadine BIDAUD
Mme Anne BRETON	M. Didier DUVERGNE
M. Nicolas SALZARD	M. Stéphane PETIT
Mme Catherine BAUDAT	M. Jean-Michel ROUALDES
M. Mathieu BELLIN	M. Mickaël DUBOIS

M. Joël DODY a été élu secrétaire de séance.
Début de séance 19h00 – Fin de séance 21h00.

DÉLIBÉRATION 2023/07/01 : Enquête Publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Luant : Avis du conseil Municipal

Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté préfectoral n° 36-2023-04-I4-0001 du 14 avril 2023, modifié le 17 avril 2023, porte sur l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Centrale Eolienne Grand Communal de Luant pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de quatre aérogénérateurs et de deux postes de livraison électrique sur la commune de Luant.

Cette enquête a été ouverte dans la mairie de Luant le 30 mai 2023 et s'est close le 30 juin 2023.

Il informe les membres présents que les conseillers municipaux de la commune de Luant et des communes concernées par le rayon d'affichage des 6 kilomètres, ainsi que les conseils communautaires des communautés de communes de Châteauroux Métropole, Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse et Brenne Val de Creuse, sont appelés à donner leur avis conformément à l'article R. 181-38 du Code de l'Environnement.

Vu le dossier d'Enquête Publique ;

Vu la demande d'autorisation environnementale déposée le 25 février 2022 et complétée en décembre 2022 ;

Considérant les arrêtés préfectoraux du 14 et 17 avril 2023 portant ouverture d'une enquête publique, du 30 mai au 30 juin 2023 en mairie de Luant ;

Considérant que cet avis doit intervenir au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête, soit le 17 juillet 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par la SAS Centrale Eolienne Grand communal de Luant pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de quatre aérogénérateurs de deux postes de livraison électrique sur la commune de Luant.

Vote :

Contre : 04 (M. ROUALDES – M. BELLIN – Mme BAUDAT
– M. DUBOIS)

Abstention : 02 (M. AUJEAN – Mme BRUNET)

Pour : 13

Pour copie conforme
Certifié exécutoire

Le Secrétaire de Séance,
M. Joël DODY

Le Maire,
M. Didier DUVERGNE

